

La commune s'inscrit dans l'Atlas de la biodiversité

L'outil est essentiel au développement d'un territoire durable."

Le maire de Corbara Paul Lions s'engage depuis plusieurs années dans une politique écoresponsable, soutenue désormais par l'Agence française de la biodiversité* qui finance, à hauteur de 15 000 euros, la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC).

Un inventaire des 1 000 hectares de faune, de flore, d'habitat répartis entre le village d'un millier d'âmes construit à 170 mètres de hauteur, et son littoral.

À partir de l'église de l'Annonciation, monument historique, et jusqu'à 500 mètres de rayon, la zone d'environ 10 km² est déjà classée Site patrimonial remarquable depuis 2017, à la suite d'un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental.

"Ce dispositif, devenu un volet du plan local d'urbanisme, protège le patrimoine urbain et paysager", souligne le premier magistrat.

L'ABC vient le compléter. "C'est un document d'aide à la décision qui permettra l'étude précise de la biodiversité afin d'identifier les enjeux, de mieux connaître le territoire, de le préserver et de le valoriser."

Sa finalisation est prévue pour février 2020.

Mercredi, en mairie, entouré par ses conseillers municipaux, Paul Lions a signé



Au centre, le président du CPIE Antoine Feracci et le maire de Corbara Paul Lions, aux côtés de conseillers municipaux et d'employés d'A Rinascita, ont officialisé leur partenariat. / DOC C.-M.

une convention avec Antoine Feracci, le président du centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) A Rinascita, chargé du programme participatif.

"Impliquer l'ensemble des citoyens"

L'élaboration de l'Atlas passe d'abord par le recueil d'informations déjà disponibles, comme la bibliographie des lieux et quelques données naturalistes, observées par des instituts scientifiques, des élus, des agriculteurs, des forestiers, des associations et autres particuliers ou professionnels.

"L'analyse des éléments permettra de choisir les groupes à inventorier en complément ou les espaces à prospecter en priorité, en fonction des spécificités du territoire et des lacunes", explique Antoine Feracci. Au-delà de l'identification et de la hiérarchisation, "l'idée est d'impliquer l'ensemble des citoyens pour qu'ils s'approprient la démarche, eux aussi, en participant à la conception du projet et à des actions de sensibilisation." La population est invitée par la municipalité et le CPIE A Rinascita à une première réunion publique prévue le samedi 16 mars, à 17 heures, dans la salle de l'école de Corbara. "Les éco-

liers seront également initiés à la biodiversité, ajoute le président du centre d'initiatives. Deux demi-journées de sensibilisation se dérouleront en classe ainsi que deux sorties sur le terrain, pendant lesquelles les enfants apprendront à identifier les principales espèces, à comprendre leur utilité et à les accueillir dans leurs propres jardins."

Ici, la bonne gestion des espaces publics et privés s'apprend à tout âge.

LÆTITIA MARTINI

* La municipalité de Corbara avec le soutien du CPIE A Rinascita a répondu en août à l'appel à manifestation d'intérêt, engagé par l'État en 2010, lancé par l'Agence française de la biodiversité.